

*Prêts agricoles bonifiés—Loi*

efficace, de sorte que bien des gens ont abandonné l'agriculture. Dans une certaine mesure, s'ils l'ont fait, c'est que de plus en plus d'emplois étaient offerts dans les grands centres industriels, qui prenaient rapidement de l'expansion. Mais depuis une quinzaine d'années, nous sommes témoins, tant chez le gouvernement fédéral que chez les gouvernements provinciaux, et en partie à cause des mesures qu'ils ont prises, d'une escalade rapide de la productivité agricole.

Un retour sur l'histoire agricole du Canada permet de constater que des décisions ont été prises délibérément pour rendre désuets certains types de culture. Dans une certaine mesure, cette tendance a commencé par une série de changements de politiques dont, notamment, le retrait des sociétés du crédit agricole du domaine du crédit à long et à moyen termes.

La Société du crédit agricole a répondu à la plupart des besoins en crédit à long terme de la collectivité agricole, et à une bonne partie des besoins financiers à court et à moyen terme des diverses localités agricoles jusqu'à la fin des années 60. Le prix des terres était relativement stable, les capacités de production étaient passablement régionalisées et les agriculteurs savaient à quoi s'en tenir.

La fin des années 60 et le début des années 70 ont été témoins de changements d'envergure, monsieur l'Orateur. Le gouvernement fédéral a commencé à diminuer le montant des prêts accordés par la Société du crédit agricole. Il a proposé de permettre aux banques d'accorder des prêts aux agriculteurs. De plus, la politique fédérale en matière de céréales a changé énormément. Auparavant, la plupart des céréales fourragères étaient commercialisées dans le pays, en dehors des Prairies, sous la responsabilité de la Commission canadienne du blé. Par voie de conséquence, les prix étaient relativement stables et les différentes régions restaient à peu près à égalité sur le plan de la concurrence. Mais c'est à ce moment-là qu'on a créé un prétendu marché libre, en permettant aux grands marchands de céréales et aux usines d'aliments de reprendre leur place dans le marché des céréales, dans tout le pays, et qu'on a permis aux banques de s'occuper du crédit agricole. Cela a créé un climat qui pouvait paraître favorable aux économistes qui conseillent les membres du Cabinet, car cela donnait l'illusion que le secteur agricole était en plein développement. En fait, il ne s'agissait que d'un transfert de production entre différentes régions, financé en grande partie à l'aide d'emprunts.

• (1600)

Qui plus est, des gouvernements provinciaux s'en sont mêlés en accordant des subventions pour favoriser ces mutations. Il s'agissait soit de subventions pures et simples, soit de crédit subventionné. Bref, avant la fin des années 70, la production de porcs s'était en bonne partie déplacée au détriment des Prairies et au profit de l'Ontario, des provinces maritimes et surtout du Québec. Ces deux ou trois changements de politique ont aussi entraîné une baisse de l'embouche des bovins dans les Prairies, d'où vient la plus grande partie du cheptel.

Ces changements, monsieur l'Orateur, ont eu des répercussions économiques très importantes. Fort heureusement, la demande de céréales a monté en flèche pendant cette période, ce qui coïncidait avec la hausse des produits pétroliers vers 1973 ou 1974. D'une manière générale, cette augmentation du prix des céréales et d'autres produits agricoles a permis aux agriculteurs de survivre pendant la dernière décennie. Comme

le député d'Elgin (M. Wise) l'a très bien fait remarquer, ils s'en sont finalement sortis, bien que le prix des produits agricoles ait diminué, alors que les coûts s'accroissaient et que la dette agricole augmentait à une vitesse impressionnante. Cela a été souligné aujourd'hui. En 1970, la dette accumulée par les agriculteurs se montait à 4,2 milliards de dollars; en 1979, elle totalisait 13 milliards; et en 1981 elle s'élevait à 16 milliards.

Le financement au Canada s'est trouvé en grande difficulté. Les taux d'intérêt ont grimpé parce que d'autres secteurs de l'économie connaissaient eux aussi une croissance rapide, entraînant une forte demande de capitaux et, partant, forçant les taux d'intérêt à la hausse. C'est ainsi qu'à la fin de la décennie et jusque dans les années 80, les frais d'intérêt sont arrivés au premier rang des dépenses d'exploitation agricole. Au début des années 70, les frais d'intérêt venaient au huitième ou au dixième rang, pour ensuite passer soudainement au premier rang. Vient ensuite le coût de l'énergie, qui n'avait pas été jusqu'ici une dépense agricole énormément élevée. Aussi les agriculteurs se sont-ils trouvés dans une situation bien précaire. Le crédit à long terme à taux d'intérêt fixes se faisait de plus en plus rare. La Société du crédit agricole répondait aux besoins de crédit dans une proportion de plus en plus réduite.

Nous sommes finalement entrés dans les années 80 lorsque les nouvelles entreprises d'élevage intensif du bétail sur une grande échelle ont commencé à connaître des difficultés. Il y avait sur-expansion ou du moins c'est ainsi qu'on a tenté d'expliquer leurs difficultés. Ces entreprises qui avaient constitué la source traditionnelle d'approvisionnement d'autres régions du pays avaient été abandonnées après avoir été jugées dépassées. Nous avons effectivement assisté à une sur-expansion du secteur agricole et nous avons dû, et devons toujours, faire face à des frais auxquels les agriculteurs n'ont aucun moyen d'échapper.

Les banques ont été en mesure d'offrir le crédit nécessaire jusqu'à tout dernièrement, parce que cette décennie d'expansion s'est accompagnée d'une forte inflation au niveau de la valeur des terres agricoles. Chaque fois qu'un banquier allait examiner les comptes d'un agriculteur donné, il pouvait généralement en conclure qu'étant donné l'augmentation rapide de la valeur des biens immobiliers, son actif était toujours supérieur à son passif. Mais depuis trois ou quatre ans, la situation a changé pour bon nombre d'exploitants. Leur passif a commencé à dépasser leur actif.

Quand les banques ont commencé à saisir les biens hypothéqués de certaines exploitations, le prix des terres agricoles a cessé d'augmenter de 12, 15 ou 18 p. 100 par an. A l'heure actuelle, après nombre de saisies, de faillites et d'offres de vente de la part d'agriculteurs qui craignent de ne plus pouvoir s'en sortir, le prix du terrain n'augmente plus nulle part et diminue même dans diverses régions du pays. De ce fait, tout ce secteur risque de courir à la catastrophe. Les banques, étant donné leurs pratiques passées, sont obligées de faire preuve d'un peu plus de prudence en obligeant certains exploitants à déclarer faillite. Elles commencent à se rendre compte—ou du moins, le devraient-elles—que plus elles provoqueront de faillites, plus le prix des terrains diminuera et plus elles devront exiger le remboursement des prêts; en effet, de plus en plus de comptes se trouveront débiteurs étant donné qu'à la suite de ces pressions, la valeur des biens immobiliers diminuera.